



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Creation d'un complexe sportif sur la commune de Grosseto-Prugna.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE GROSSETO PRUGNA

Raison sociale

Mairie de Grosseto-Prugna

N° SIRET

21200130900013

Type de société (SA, SCI...)

Etablissements publics

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

BOZZI

Prénom(s)

Paul

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                                                                                                                                                               | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39B, 44. Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés., 44D, 47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., 47A |                                                                                                                                                                  |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un complexe sportif sur la commune de Grossetto-Prugna, équipement public communal regroupant, au sein d'un bâtiment unique implanté sur une emprise d'environ 26 000 m<sup>2</sup> (2,6 ha), des équipements sportifs extérieurs (sur plateforme/toiture) et des équipements sportifs couverts, ainsi qu'un niveau inférieur de stationnement. Il est réalisé sur la parcelle cadastrale 3253 de la section A. Ainsi le programme prévoit : - sur plateforme / niveau rez-de-chaussée : trois courts de tennis avec tribune sur le court central avec tribune de 300 places environ, un terrain de football compatible rugby avec tribunes de 600 places environ, une piste d'athlétisme multi-sport ; - en équipements couverts : un hall multisport (handball, basket, futsal, volley) avec tribunes ; - un niveau inférieur avec : 1 parking d'environ 400 places, 3 terrains de padel, 1 pôle musculation / fitness / bien-être, 1 pôle sports de combat (judo, karate, boxe), 1 salle de danse, 1 salle de badminton, 1 salle de gymnastique, 1 piscine publique dédiée à la natation et aux activités aquatiques. Un bassin de retention des eaux pluviales de 2 930 m<sup>3</sup> sera mis en œuvre sous le bâtiment.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'opération vise à créer un équipement structurant à l'échelle communale et intercommunale, répondant aux besoins sportifs, éducatifs et associatifs, tout en limitant l'emprise au sol par une conception compacte afin de préserver les espaces naturels périphériques et de réduire les incidences sur les milieux.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus sur une durée totale de 30 mois avec un démarrage des travaux envisagés en 2027. Le phasage des travaux est le suivant : PHASE 1 - Installation de chantier & travaux préparatoires - Installation de chantier et base vie. - Mise en place des accès provisoires. - Balisage des emprises et protections environnementales. - Défrichement strictement limité aux zones nécessaires. - Decapage des terres végétales. Durée indicative : 3 mois PHASE 2 - Terrassements & infrastructures - Terrassements généraux (déblais / remblais). - Réalisation des plateformes. - Mise en œuvre des ouvrages de soutènement si nécessaires. - Réseaux enterrés principaux (EP, EU, AEP, électricité). - Préparation des fondations du bâtiment principal. Durée indicative : 5 mois PHASE 3 - Gros œuvre & structure - Réalisation des fondations. - Construction du parking en niveau inférieur. - Élévation des structures en béton armé. - Dalles, planchers et ouvrages porteurs. - Mise hors d'eau du bâtiment. Durée indicative : 7 mois PHASE 4 - Clos couvert & corps d'état secondaires - Facades, étanchéité, menuiseries extérieures. - Cloisons intérieures. - Lots techniques : o CVC / ventilation / traitement d'air, o plomberie et réseaux intérieurs, o électricité CFO/CFA, o sécurité incendie. - Aménagements des salles sportives et techniques. Durée indicative : 5 mois PHASE 5 - Équipements sportifs & aménagements extérieurs - Réalisation des équipements sportifs extérieurs : o courts de tennis, o terrain football/rugby, o piste d'athlétisme. - Pose des équipements sportifs intérieurs. - Mise en place de l'éclairage extérieur et sportif. - Aménagements paysagers. - Voiries et cheminements définitifs. Durée indicative : 3 mois

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, le projet correspond à un complexe sportif comprenant : - sur plateforme / niveau rez-de-chaussée : trois courts de tennis avec tribune sur le court central avec tribune de 300 places environ, un terrain de football compatible rugby avec tribunes de 600 places environ, une piste d'athlétisme multi-sport ; - en équipements couverts : un hall multisport (handball, basket, futsal, volley) avec tribunes ; - un niveau inférieur avec : 1 parking d'environ 400 places, 3 terrains de padel, 1 pôle musculation / fitness / bien-être, 1 pôle sports de combat (judo, karate, boxe), 1 salle de danse, 1 salle de badminton, 1 salle de gymnastique, 1 piscine publique dédiée à la natation et aux activités aquatiques. Un bassin de rétention des eaux pluviales d'un volume de 2 930 m<sup>3</sup> sera également réalisé sous le bâtiment.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à : un permis de construire et à un dossier de défrichement disponible en Annexe 3.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                  | Valeurs              |
|-------------------------------------------------------|----------------------|
| Projet global du complexe sportif Surface a defricher | (2.6, ha) (2.87, ha) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :     BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : °E ° ' "  Lat. : °N ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' "  Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' "  Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le PLU de la commune de Grosseto-Prugna n'a pas encore ete approuve. L'avis de la MRAE a ete rendu le 16/07/2025. Le projet appartient a l'OAP "Rocade" et au zonage AUBc.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non. La ZNIEFF de type I la plus proche se situe a 1,2 km au Nord-Ouest du projet. Il s'agit de la ZNIEFF "Dune de Porticcio - Zone humide de Prunelli Gravona - zone humide de Caldaniccia". |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                               |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non. L'APB le plus proche se situe sur l'aéroport d'Ajaccio a 2,8 km du projet.                                                                                                               |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Grosseto-Prugna est une commune littorale.                                                                                                                                      |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est en dehors de toute zone naturelle delimitée. La zone la plus proche est le Parc Naturel de Corse a 10,8 km a l'Est.                                                             |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Oui. Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 4eme echancee de la Collectivite de Corse pour les departements de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud est actuellement en consultation jusqu'au 8 septembre 2025.                                                           |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non. Neanmoins, de l'autre cote de la Rocade se situe le perimetre de protection aux abords du monument historique "Parcelles dites de Frasso".                                                                                                                                               |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une delimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non. D'apres l'Observatoire regional des zones humides de Corse, la zone humide la plus proche se situe a 2 km au Nord-Ouest. Par ailleurs, d'apres les inventaires realises par Eco-Med, une zone humide de 0.1 ha est identifiee sur le critere vegetation a proximite immediate du projet. |
| Dans une commune couverte par un plan de prevention des risques naturels previsibles (PPRN) ou par un plan de prevention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Oui. La commune est couverte par plusieurs PPRI : le PPRI de Conca, le PPRI de Gravona et le PPRI de Prunelli. Elle est egalement couverte par un PPRI.                                                                                                                                       |
| Si oui, est-il prescrit ou approuve ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le PPRI de Conca a ete approuve le 09/02/2006, le PPRI de Gravona a ete revise et approuve le 06/09/2002, le PPRI de Prunelli a ete approuve le 14/09/1999. Le PPRI a ete prescrit le 03/04/2009.                                                                                             |
| Dans un site ou sur des sols pollues ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non, le projet ne se situe pas sur un site ou des sols pollues. Plusieurs sites CASIAS sont identifies sur la commune, le plus proche se situe a 1,3 km du projet. La commune comporte un site BASOL au Nord.                                                                                 |
| Dans une zone de repartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non, le projet n'est pas inclus dans une zone de repartition des eaux.                                                                                                                                                                                                                        |
| Dans un perimetre de protection rapprochee d'un captage d'eau destine a la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Non. Les site Natura 2000 les plus proches se situent a 1.8 km a l'Est. Il s'agit de la ZSC "Golfe d'Ajaccio" et de la ZPS "Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio". |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Non.                                                                                                                                                             |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                 |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Travaux : aucun rabattement de nappe n'est a prévoir. Le projet sera de nature a prelever de l'eau pour les usages relatifs au complexe sportif. Il sera raccorde au reseau d'eau potable communal de Grosseto-Prugna. |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne prévoit pas de modifications des masses d'eau souterraines, notamment aucun rabattement de nappe n'est requis pour les travaux.                                                                           |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est actuellement occupe par une parcelle en friche . Le volume de deblais sera de 70 000 m3 environ (foisonne 105 000 m3). Le projet sera donc excedentaire en materiaux.                                    |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet necessitera lors des travaux l'apport de matériaux de construction (environ 43 000 m3 (foisonne 64 000 m3)) pour la realisation des aménagements.                                                            |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet impliquera l'utilisation de sables et autres matériaux pour les constructions.                                                                                                                               |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est en adéquation avec les capacités des équipements d'alimentation en eau potable et d'assainissement. L'alimentation en eau se fera à partir du réseau public existant sur la commune. L'opération sera raccordée sur le réseau EU. Les effluents du réseau seront traités par la station d'épuration de Grosseto-Prugna.                                                                   |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet a fait l'objet d'une évaluation des impacts sur la faune, la flore et les habitats naturels (cf Annexe 1).                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non. D'après l'évaluation des impacts sur la faune, la flore et les habitats naturels, les liens écologiques sont considérés comme faibles avec les sites Natura 2000 à proximité : Golfe d'Ajaccio (FR9402017) Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio (FR9410096).                                                                                                                                         |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet se situe dans une parcelle composée principalement de maquis et de boisements de Chênes lièges. Il va engendrer la consommation d'espaces naturels, avec la destruction à raison de 0,6 ha d'habitats ouverts/ semi-ouverts (maquis) et 1,24 ha d'habitats fermes de boisements.                                                                                                              |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas concerné par un PPRT.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est inclus dans le PPRIF de la commune dont l'aléa feu de forêt est faible à modéré. Les services du SDIS ont été rencontrés afin d'intégrer le risque feu de forêt au projet. Le projet s'accompagne d'aménagements utiles pour la défense contre les incendies : pose de borne incendie, utilisation de matériaux résistants au feu, aménagement d'aires de retournement pour les pompiers. |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Travaux : trafic temporaire d'engins de chantier (mouvements de terre, gestion des déchets), limite par la mise en place d'un Plan d'Installation de Chantier (PIC). Phase exploitation : Les trafics seront liés aux usagers et visiteurs qui viendront sur le site. L'estimation du trafic est la suivante, selon deux scénarios : - Scénario "fonctionnement courant" (50 % remplissage) - environ 100 véhicules présents simultanément - 200 |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les travaux seront source de nuisances sonores. Des mesures seront prises notamment par l'application d'un plan d'installation de chantier permettant de réduire les déplacements à proximité des habitations                                                                                                                                                                                                                                    |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone de projet est concernée par le PPBE (4e échéance) de Corse du Sud. La RD555 en bordure du projet est source de nuisance sonore.                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendrera aucune émission d'odeur, que ce soit en phase de travaux ou d'exploitation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les travaux pourront être à l'origine de vibrations (terrassements/tassements) mais qui seront limitées par des mesures. En exploitation, le projet ne créera pas de vibrations                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet prévoit l'installation de candélabres et de projecteurs, notamment pour les circulations piétonnes et les équipements sportifs extérieurs (terrain de football, piste d'athlétisme, courts de tennis). À ce stade, une                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La phase travaux pourra générer une augmentation ponctuelle des émissions de gaz à effet de serre (CO2, SO2, benzène) en raison de la présence d'engins de chantier. Cette augmentation sera temporaire et localisée aux zones de travaux. Aucune émission atmosphérique n'est prévue dans le cadre du fonctionnement du projet.                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les eaux de chantier (eaux de lavage, ruissellements, eaux boueuses) feront l'objet d'une collecte spécifique. Un dispositif de cuves aériennes étanches de decantation sera mis en place afin de permettre la séparation des                                                                                                                                                                                                                    |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | Aucun rejet direct dans le sol ou le milieu naturel ne sera autorisé, afin de garantir la protection des sols, de la faune et des milieux environnants                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les eaux usées seront collectées par le réseau EU et traitées par la station d'épuration de Grosseto-Prugna.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Travaux : Des déchets non dangereux (ferrailles, plastiques...) et dangereux (chiffons, bidons souillés) pourront être générés durant les travaux. Ces derniers seront triés puis évacués vers des filières de traitement adaptées. Exploitation : le complexe sportif sera à l'origine de la production de déchets non dangereux. Le projet se situe sur un secteur desservi par le ramassage des déchets et ordures ménagères (gestion par la CC de Grosseto-Prugna). |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe à proximité immédiate de la zone de protection au titre des abords de monuments historiques : Parcelles dites de Frasso. La notice architecturale du projet sera réalisée et permettra de garantir une intégration du bâtiment dans le paysage du secteur.                                                                                                                                                                                           |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est en accord avec le zonage du PLU, à savoir de la construction d'habitat. Il va engendrer une modification de l'usage du sol sur cette parcelle, passant d'un espace naturel à un espace anthropisé.                                                                                                                                                                                                                                                        |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Parmi les projets ayant fait l'objet d'un avis de la MRAE (2021-2025) sur la commune de Grosseto-Prugna et les communes limitrophes au projet, les incidences du présent projet ne sont pas susceptibles d'être cumulées avec celles d'autres projets existants ou approuvés sur les différentes thématiques à l'exception du milieu naturel. Les effets cumulés pour le milieu naturel sont présentés dans le paragraphe 2 de la partie 5 de l'annexe 1. La conclusion sur le milieu naturel est que les effets cumulés du projet sur le milieu naturel sont jugés faibles, pour les espèces à grande capacité de dispersion : oiseaux et chiroptères et modérés pour les autres espèces dont la Tortue d'Hermann ainsi que pour les espèces de flore protégées.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet n'auront aucun effet de nature transfrontaliere.

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Trois variantes du projet ont été identifiées. Celles-ci sont décrites plus précisément dans la description du programme en annexe. La variante retenue limite l'emprise globale du projet, limite le défrichement à réaliser, limite les linéaires de voiries et de réseaux. Les principales mesures ERCAS, prévues sont les suivantes : - Sols et sous-sols : prévention des pollutions accidentelles (kits anti-pollution, délimitation des emprises de chantier) - Masse d'eau souterraine et superficielle : prévention des pollutions accidentelles, compensation de l'imperméabilisation via la réalisation d'un bassin de rétention. - Milieu naturel (voir Annexe 1): Eviter : E1 : évitement des secteurs à enjeux identifiés (zones refuges, lisières de valeur, ripisylve si présente) Réduction : Mesure R1 : Plan de sauvetage de la Tortue d'Hermann Mesure R2 : Prélèvement ou sauvetage avant destruction de spécimens d'espèces de coléoptères saproxyliques Mesure R3 : Adaptation du calendrier des travaux de défrichement en fonction de la phénologie des espèces Mesure R4 : Limiter l'activité nocturne en phase chantier Mesure R5 : Prévention des risques de pollution accidentelles Mesure R6 : Mise en place d'un dispositif de lutte contre les espèces végétales envahissantes Mesure R7 : Définition d'OLD alvéolaires en accord avec les enjeux écologiques et la réglementation Mesure R8 : Modalités d'entretien de la bande débroussaillée Mesure R9 : Conservation des arbres utilisables par les chiroptères, et abattage de moindre impact des arbres non évitables Mesure R10 : Mise en place de l'éclairage en conformité avec les recommandations du CEREMA et les exigences biologiques des chauves-souris Mesure d'intégration I1 : Transplantation expérimentale des individus d'écote de Duvion et de Ceropica neolice situés dans la zone d'emprise du projet Suivi

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Afin de compenser l'imperméabilisation, un bassin de retention de 2 930 m<sup>2</sup> est prévu. Par ailleurs, le porteur de projet s'engage aussi à mettre en oeuvre les mesures vis-à-vis du milieu naturel définies dans l'évaluation des impacts sur la faune, la flore et les habitats naturels (cf. annexe 1) et à réaliser une notice architecturale et paysagère. Par ailleurs, un dossier de Demande de Derogation à la Destruction d'Espèces Protégées (DDEP) est en cours de rédaction. La parcelle compensatoire a été définie et se situe à 1.5 km du projet (cf paragraphe 4, partie 5). Les pistes de compensation sont les suivantes : - Reouverture de milieu en mosaïque dans un taillis ferme et dense de chêne vert. La reouverture s'appuiera autour de zones d'ourlets forestiers et de secteurs de maquis semi-ouverts enclaves et soumis à la

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom Deloffre

Prénom Anais

Qualité du signataire Cheffe de projet environnement réglementaire

À Aix-en-Provence

Fait le 16-12-2025 /



Signature du (des) demandeur(s)